web : cgt-ardennes.fr
mail : cgt@cd08.fr

Carrière

Mobilisons-nous pour la défense et la pérennité de notre caisse de retraites, la CNRACL

#Rémunération



La réforme ultralibérale du système des retraites que des millions de salarié·es et retraité·es ont combattue en 2023 constitue un incontestable recul social que la CGT continue et continuera de combattre. Jour après jour, de nombreuses et nombreux salarié·es, du secteur privé comme du secteur public, mesurent les conséquences dramatiques de cette réforme. Le report de l'âge de la retraite ne peut être la solution pour régler le problème du financement des retraites, a fortiori. La CNRACL assure la couverture des risques de vieillesse et d'invalidité des agent·es de la fonction territoriale et de la fonction publique hospitalière soit 2,2 millions de cotisant·es dont 63 % de la fonction publique territoriale. Il s'agit du deuxième régime de retraite de base dans notre pays, représentant environ 8 % des cotisant·es.

Le report de l'âge de la retraite ne peut être la solution pour régler le problème du financement des retraites, à fortiori pour le régime des agent·es territoriaux·ales et hospitaliers·ères, la CNRACL, dont la dégradation de la situation financière devient très préoccupante !

La CNRACL n'est pas vouée à mourir à petit feu.

Ensemble, territoriaux·ales actif·ves et retraité·es, mobilisons-nous pour la sauvegarde et la pérennité de notre caisse de retraites, pour la justice sociale, pour le progrès social.